

**PROVINCE DE QUÉBEC
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE FORESTVILLE INC.
FORESTVILLE, COMTÉ RENÉ LÉVESQUE (QUÉBEC)**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mars 2024 à 19 h 00 au Complexe Guy-Ouellet.

Présences : MM. Jacques Brousseau, président
Luis Foster, vice-président
Jacques Tremblay, secrétaire-trésorier

Dominic Brousseau, administrateur
Francis Canuel, administrateur
Michel Canuel, administrateur
Serge Desbiens, administrateur
Gino Lacasse, administrateur

Mme Brenda Tremblay, administratrice
Mme Catherine Simard, directrice générale

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

M. Jacques Brousseau souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée générale annuelle à 19h02.

2. Nomination d'un président d'assemblée ;

M. Jacques Brousseau désigne la nomination par le conseil d'administration de M. Judes Brousseau comme président d'assemblée. M. Brousseau accepte.

3. Lecture de l'avis de convocation ;

M. Jacques Tremblay procède à la lecture de l'avis de convocation.

4. Vérification du quorum ;

M. Brousseau souligne que le relevé des présences permet de constater que 38 membres sont présents et constitue plus de 20 personnes membres actives de l'association.

5. Présentation du conseil d'administration ;

M. Jacques Brousseau présente les membres du conseil d'administration.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

L'ordre du jour est lu par M. Jacques Tremblay. M. Richard Foster appuyé par M. Gervais Bossé propose d'adopter l'ordre du jour en gardant les questions diverses ouvertes. Une première question est inscrite à l'ordre du jour ayant pour titre Pont du yo-yo.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution numéro : 24-03-027-216

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2023;

Le président de l'assemblée laisse 5 à 6 minutes pour que les membres consultent leur procès-verbal. Après discussion, il est proposé par M. Steeve Canuel appuyé par M. Yvan Maltais d'accepter le procès-verbal tel et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution numéro : 24-03-027-217

8. Présentation, lecture et approbation des états financiers 2023;

M. Jacques Tremblay débute par la lecture du mémo de l'auditeur et il présente les états financiers de la zec Forestville et de la zec de la rivière Laval.

ZEC FORESTVILLE

Après la présentation du bilan financier, M. Éric Desbiens appuyé de M. Guy Michaud propose d'accepter les états financiers du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023 pour la zec Forestville.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution numéro :24-03-027-218

ZEC DE LA RIVIÈRE LAVAL

M. Éric Desbiens appuyé de M. Guy Michaud propose d'accepter les états financiers du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023 pour la zec rivière Laval

Adoptée à l'unanimité.

Résolution numéro : 24-03-027-219

9. Rapport du président ;

M. Jacques Brousseau président, procède à la lecture de son rapport pour l'année 2023.

10. **Présentation sur le plan de travail 2024-2026**

Mme Catherine Simard fait une présentation sur les grands objectifs de l'organisme pour les prochaines années. La présentation sera disponible sur le site web de l'association à la suite de l'assemblée. Une proposition de partenariat avec le journal local provient de l'assemblée.

11. **Mise en candidature des administrateurs ;**

Il y a quatre (5) postes à combler soit ceux de Mme Brenda Tremblay siège no 5 et de MM. Michel Canuel siège no 1, Serge Desbiens siège no 3, Jacques Brousseau siège no 7 et Jacques Tremblay siège no 9.

Conformément aux exigences de mise en candidature prévus lors de l'avis de convocation, les candidats proposés dans l'ordre obtenu sont :

M. Gino Lacasse propose Mme Brenda Tremblay de M. Serge Tremblay;
M. Luis Foster propose M. Michel Canuel appuyé de M. Francis Canuel;
M. Jacques Tremblay propose M. Serge Desbiens appuyé de M. Luis Foster;
M. Luis Foster propose M. Jacques Tremblay appuyé de Mme Brenda Tremblay
M. Serge Desbiens propose M. Jacques Brousseau appuyé de M. Michel Canuel;
M. Daniel Carpentier propose M. Mario Foster appuyé de M. Camil Michaud.

12. **Présentation de la tarification et des prévisions budgétaires 2024 ;**

12.1 **Tarification zec de la ZEC Forestville ;**

Monsieur Jacques Tremblay présente la tarification de la Zec Forestville remise aux membres qui sera annexée au procès-verbal ;

12.2 **Tarification zec de la rivière Laval ;**

Monsieur Jacques Tremblay présente la tarification de la Zec de la rivière Laval remise aux membres qui sera annexée au procès-verbal ;

12.3 **Prévision budgétaire ;**

M. Jacques Tremblay présente les prévisions budgétaires pour l'année 2024.

Revenus

Zec Forestville	443 651 \$
Zec Rivière Laval	10 467 \$
Transfert surplus accumulé	23 270 \$
TOTAL	477 388 \$

Dépenses

Zec Forestville	452 967 \$
Zec Rivière Laval	24 421 \$
TOTAL	477 388 \$

13. Nomination d'un auditeur ;

M. Richard Foster appuyé de M. Guy Michaud propose de reconduire la firme MNP à titre d'auditeur pour la prochaine année.

14. Questions diverses ;

14.1 Un membre demande quel sera la situation avec l'accès au secteur Marinier alors que le pont de la rivière Adams est fermé et que l'accès par la Traverse du 24 est restreint au véhicule lourd. L'approvisionnement en services (propane et autres) est devenu difficile pour les propriétaires de chalet du secteur. Le conseil d'administration confirme que les travaux de réfection du pont seront réalisés dans les meilleurs délais ce printemps. Pour ce qui est de l'accès par la traverse du 24, la traverse de cours d'eau sera également corrigée à la saison d'opération.

14.2 Un membre a des inquiétudes face aux travaux d'éoliennes envisagées par Hydro-Québec. Les administrateurs informent que les rencontres tenues par la société d'état mentionnent seulement la construction future d'un poste d'un sectionnement. Le conseil d'administration prend comme mandat de transmettre les informations transmises par Hydro-Québec aux membres lorsque les sujets seront jugés pertinents.

14.3 Un membre demande à savoir si la côte du lac Cassette sera laissée tel quelle. L'information obtenue permet d'affirmer que des travaux sont toujours prévus au printemps pour la fermeture du chemin brisé pour compléter la côte future.

14.4 Un membre qui avait suggéré de proposer l'ouverture de la chasse à l'ours noir l'automne au MELCCFP demande si nous avons eu un retour. Les administrateurs confirment qu'une telle demande de modification réglementaire ne peut être accordée pour le moment. L'objectif de récolte pour le secteur est atteint en période de chasse du printemps.

15. Nominations et élections ;

Considérant que le nombre de candidature est supérieur au nombre de siège à combler, mais qu'un des candidats est absent et ne respecte pas les critères de recevabilité, les administrateurs sortants sont tous réélus sans élection. Félicitations aux élus.

16. Levée de l'assemblée ;

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Éric Desbiens appuyé de M. Samuel Jalbert de lever l'assemblée à 20h15.

Jacques Brousseau, président

Jacques Tremblay, secrétaire-trésorier

PROJET